

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023 à 19h00

## Nombre membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

**Présents :** Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, Christian ALBERTIN, Benjamin CHABERT, Valérie DROUVIN, Mickaël GRAS, René BAYLE, Nathalie DECTOT, David GRAND, Guillaume CROIZAT, Marie-Sophie BARBIER,

**Absents :** Laure ALBERTIN, Vincent CAILLAT, Régis LACROIX

**Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire**

**Secrétaire de séance : Benjamin CHABERT**

## Approbation du précédent procès-verbal

### 1. Débat et Procès-verbal du PADD (un exemplaire ci-joint à la convocation)

Le PLUi va permettre de mutualiser les zones à construire sur le territoire. L'approbation du PLUi devrait intervenir avant Mars 2026. Il convient de faire un débat sur l'orientation générale du PADD afin d'en fixer les objectifs les plus cohérents et souhaités sur notre commune. Il est construit sur 4 grands axes : un développement équilibré, sobre et solidaire, la qualité du cadre de vie (patrimoine et paysage), fortifier l'attractivité économique (agriculture, tourisme), et enfin un modèle de développement respectant les ressources (eau, assainissement, gestion des déchets...)

### 2. Délibération pour demande de subvention pour les Beaulieu de France au Département, à la SMVIC et tout autre organisme susceptible de nous aider à financer cet évènement

Une délibération est prise à l'unanimité de faire toute demande de subvention aux organismes susceptibles de nous apporter un soutien financier pour la réception des Beaulieu de France.

### 3. Délibération pour création d'une régie pour la gestion des Beaulieu de France

Pour les Beaulieu de France, une participation de 80 € est demandée à chaque participants. Afin que la Mairie puisse effectuer les encaissements, il convient de créer une régie temporaire (qui sera donc close à la fin de l'évènement). Délibération est prise à l'unanimité de créer une régie temporaire à compter de ce jour et jusqu'au 31 Décembre 2024.

### 4. Délibération pour demande de subvention au Département (Aide ADEME) et à l'Etat

Le remplacement de la chaudière de l'école va coûter 47 259 € HT. L'ADEME nous financerait à hauteur de 71.6 %, soit 33 865.02 €. Nous pouvons demander 3 942.18 € d'aides complémentaires auprès de l'Etat via la DETR ou la DSIL (pour obtenir 80 % de subvention autorisé sur le HT). Délibération prise à l'unanimité.

### 5. Délibération d'admission en non recours pour mandatement au 6541

Le trésorier nous fait savoir que nous avons 13.31 € en reste à recouvrer et nous demande de les admettre en non-valeur (effacement de la dette sur ces impayés). Délibération est prise à l'unanimité de mandater 13.31 € au compte 6541.

### 6. Point sur les travaux

Les travaux ont commencé : les échafaudages ont été posés à l'église et Chambard a commencé le revêtement. Les petites portes des WC de l'école seront posées prochainement. Les devis reçus pour remplacer la barrière en bois de l'école sont un peu élevés.

### 7. Organisation du 11 Novembre

Tous les conseillers présents ce soir seront présents pour le service du 11 Novembre pour le repas des

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ainés.

8. **Divers**

A l'école, il nous faut trouver 1 personne à hauteur de 14 heures 30 par semaine pour le périscolaire du soir et la journée du vendredi. Nous allons faire appel à RANDSTAD.

*Séance levée à 21h15*

**M. Didier CORVEY-BIRON,**  
*Maire et Président de Séance*



**Benjamin CHABERT,**  
*Conseiller et Secrétaire de séance*

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Benjamin Chabert', written in a cursive style.